

SGS MULTILAB
ZI Saint Guénault
7 rue Jean Mermoz
Courcouronnes
91 031 EVRY Cedex

SYNTHÈSE

BILAN GES 2014

Société : **DELIPAPIER**

Année de reporting : **2014**

Date du rapport : **18/05/2015**

1. CONTEXTE

Dans une optique de sensibilisation aux émissions de gaz à effet de serre produits par ses activités, et afin de satisfaire à ses exigences réglementaires, la société DELIPAPIER a réalisé son Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (GES) pour l'année 2011, en comptabilisant les émissions directes et indirectes associées à l'énergie de ses sites de Frouard, Buxeuil et Roanne. Conformément au Décret n°2011-829 du 11 juillet 2011, le bilan d'émissions de GES est à actualiser tous les 3 ans. **Ainsi la société DELIPAPIER a réalisé son Bilan d'émissions de GES pour l'année 2014, pour les sites de Frouard, Buxeuil et Roanne.**

Le présent bilan d'émissions de GES est réalisé conformément aux exigences du décret n°2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat-énergie territorial et à la « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article L.229-25 du code de l'environnement » (Version 3.b de Mars 2015), et respecte les principes de la norme ISO 14 064-1 « Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre ».

Ce bilan porte sur :

- Les émissions directes produites par les sources, fixes et mobiles, nécessaires aux activités (catégorie 1)
- Les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur, nécessaire aux activités (catégorie 2)

Les gaz à effet de serre pris en compte, conformément à l'arrêté du 24 août 2011, sont :

- Dioxydes de carbone (CO₂)
- Méthane (CH₄)
- Protoxyde d'azote (N₂O)
- Hydrofluorocarbures (HFC)
- Perfluorocarbures (PFC)
- Hexafluorure de soufre (SF₆)

2. PERSONNE MORALE CONCERNEE

2.1 Informations générales

Raison sociale : DELIPAPIER

Code NAF : 1722 Z

Code SIREN : 411198880

Adresse : BAN-LA-DAME - Parc d'activités Nancy-Pompey – 54 390 FROUARD

Nombre de salariés (au 31/12/2014) :

- Site de Frouard : 508
- Site de Buxeuil : 73
- Site de Roanne : 111

Activité de la société :

- Fabrication et transformation de ouate de cellulose
- Fabrication de papiers d'hygiène

2.2 Mode de consolidation

Le mode de consolidation retenu, permettant de déterminer le périmètre organisationnel, est l'approche « contrôle financier ». Ainsi sont ici consolidées 100% des émissions des installations pour lesquelles DELIPAPIER exerce un contrôle financier.

2.3 Périmètre organisationnel

Les établissements suivants entrent dans le périmètre de DELIPAPIER :

Site de Frouard	
Siret :	41119888000022
Adresse :	ZA Ban-la-Dame - 54 390 FROUARD
Description de l'activité :	Fabrication de papiers sanitaires et domestiques (2 machines à papier, 14 lignes de transformation)

Site de Buxeuil	
Siret :	4111988000033
Adresse :	37 160 DESCARTES
Description de l'activité :	Fabrication de papiers sanitaires et domestiques (3 lignes de transformation)

Site de Roanne	
Siret :	41119888000048
Adresse :	112 rue de Matel - 42 300 ROANNE
Description de l'activité :	Fabrication de papiers sanitaires et domestiques (1 machine à papier, 3 ligne de transformation)

2.4 Périmètre opérationnel

Les émissions prises en compte dans ce bilan d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sont celles des catégories 1 et 2, à savoir les émissions directes et les émissions indirectes associées à l'énergie :

Catégorie	Postes d'émissions	Sources d'émissions	Site DELIPAPIER		
			Frouard	Buxeuil	Roanne
Émissions directes	1	Combustion de gaz naturel	x		x
		Combustion de fioul domestique	x	x	x
		Combustion de biomasse	x		
	2	Combustion de GPL	x		
		Combustion de gasoil	x	x	x
		Combustion de propane		x	
4	Fuite de fluides frigorigènes	x	x	x	
Émissions indirectes associées à l'énergie	6	Électricité	x	x	x

2.5 Année de reporting et année de référence

Année de reporting : 2014

Année de référence : 2011

3. EVALUATION DES EMISSIONS DE GES

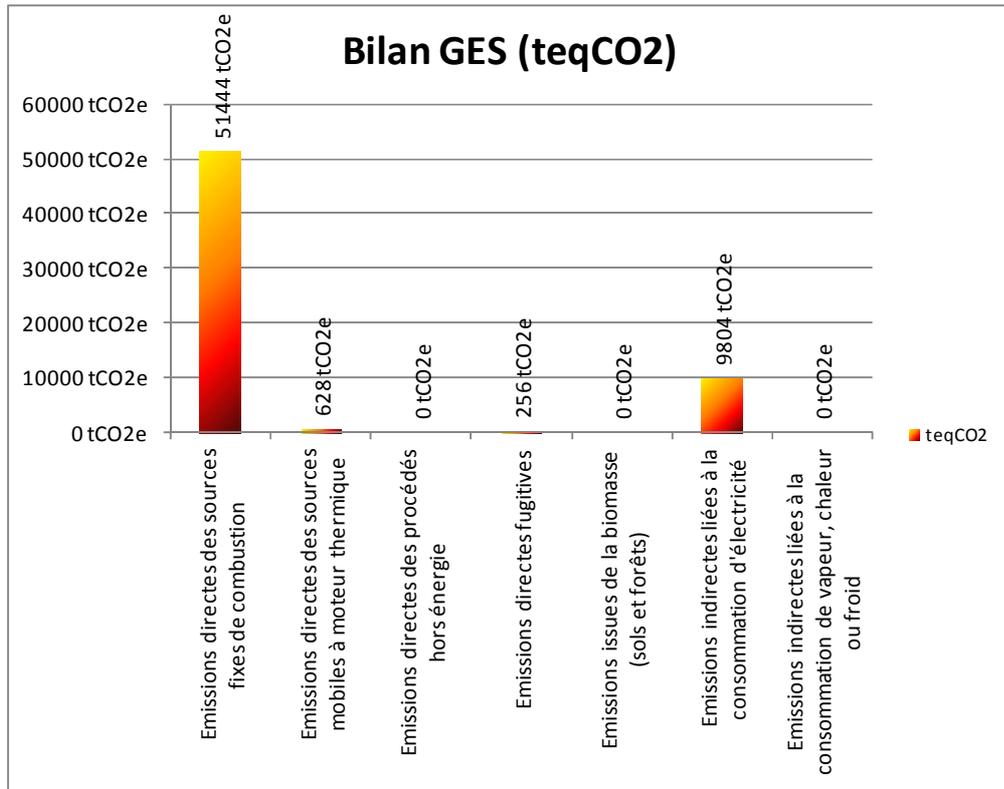
Les émissions prises en compte par DELIPAPIER sont :

- les émissions directes produites par les sources, fixes et mobiles, nécessaires aux activités (catégorie 1)
- les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur, nécessaire aux activités (catégorie 2)

Les émissions des GES pour les sites de Frouard, Buxeuil et Roanne, pour les émissions directes et indirectes associées à l'énergie, s'élèvent à **62 131 teqCO₂** (et 13 452 tCO₂biomasse), pour l'année 2014.

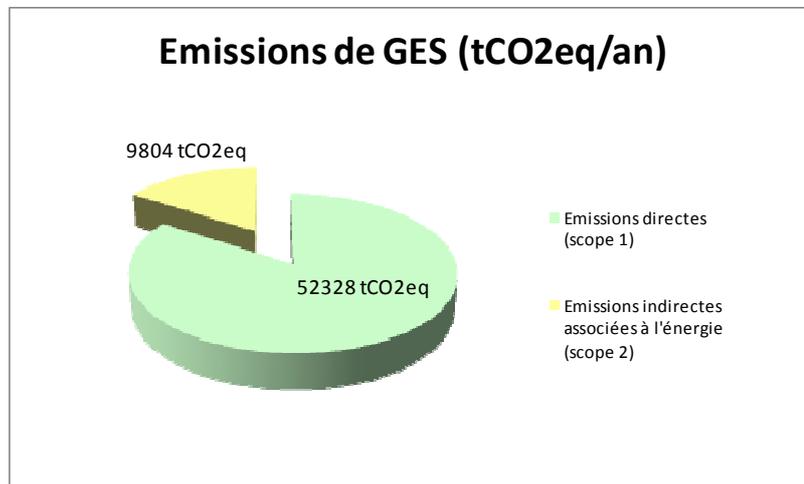
➤ Emissions en teqCO₂ par poste d'émission

Scope	N°	Postes d'émissions	Total
			teqCO ₂
1	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	51444 tCO ₂ e
1	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	628 tCO ₂ e
1	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0 tCO ₂ e
1	4	Emissions directes fugitives	256 tCO ₂ e
1	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0 tCO ₂ e
2	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	9804 tCO ₂ e
2	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0 tCO ₂ e
TOTAL			62131 teq CO₂



➤ Emissions en teqCO₂ par catégorie d'émission

	Emissions directes (scope 1)	Emissions indirectes associées à l'énergie (scope 2)
Emissions de GES (tCO₂eq/an)	52328 tCO₂eq	9804 tCO₂eq
% des émissions totales de GES	84%	16%

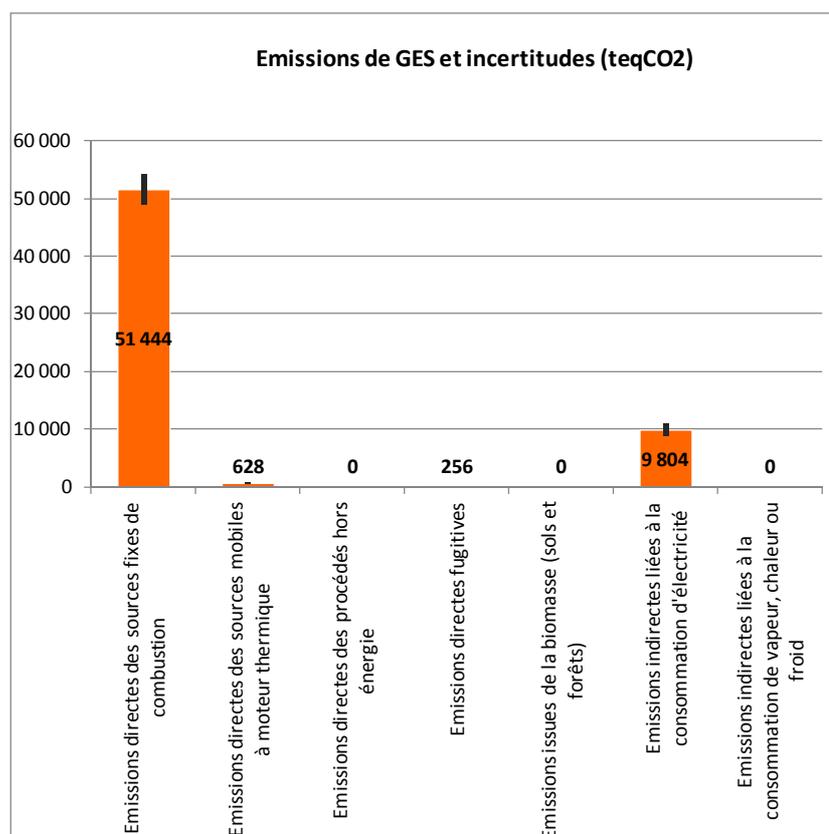


4. EMISSIONS EVITEES

Il n'y a pas sur les sites de la société DELIPAPIER d'émissions évitées au sens de la « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article L.229-25 du code de l'environnement » (Version 3.b de Mars 2015).

5. INCERTITUDES

Les incertitudes ont été calculées à partir des incertitudes sur les données d'activité et sur les facteurs d'émissions (intégrant les incertitudes sur les pouvoirs de réchauffement global) et sont présentées ci-dessous sous forme de graphique.



6. INFORMATION COMPLEMENTAIRES SUR LES SOURCES DE GES

Aucune source ou poste d'émissions des catégories 1 et 2 n'a été exclu dans le cadre de ce bilan.

7. FACTEURS D'EMISSIONS ET POUVOIRS DE RECHAUFFEMENT GLOBAL

Les facteurs d'émissions utilisés dans le cadre du présent bilan sont ceux de la Base Carbone ® de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie).

Les PRG utilisés proviennent de la Base Carbone ®.

